

SPORTS

sport.union@sonapresse.com

Le Gabon et les J.O 2020 : dernier virage avant Tokyo

James Angelo LOUNDOU
Libreville/Gabon

Le compte à rebours du coup d'envoi des Jeux olympiques 2020 étant entré hier dans son dernier mois, un passage en revue des athlètes gabonais s'impose, alors que l'horizon n'est pas totalement dégagé pour l'ensemble des porte-étendards Vert-Jaune-Bleu. À moins d'un mois du lancement du rendez-vous que va accueillir Tokyo (du 23 juillet au 8 août) pour la deuxième fois, après l'édition de 1964, il reste les points d'interrogation sur la présence au Japon

de Franck Stevie Mombey (en boxe), Urgence Mouega Mouega (taekwondo) Paul Kibikai et Terence Junior Kouamba Poutoukou (judo). Un quatuor susceptible de bénéficier d'une "wild card" (invitation) et qui attend fiévreusement le verdict de la commission tripartite composée des fédérations internationales, du Comité international olympique et de Solidarité olympique. Ne sont donc jusqu'ici officiellement qualifiés que six athlètes. En l'occurrence le taekwondoïste Anthony Mylann Obame, les sprinteurs Guy Maganga Gorra et Linda Pierrick-Moulin la

judokate Sarah Myriam Mazouz-Laroque, le nageur Adam Girard De Langlade Mpali et sa sœur Aya. Avant leur arrivée sur le territoire nippon, les ambassadeurs gabonais devraient ainsi poursuivre leur montée en puissance, pour espérer un parcours honorable. Même si les chances de médaille resteront bien faibles, au regard de la très forte concurrence mondiale et des parcours respectifs réalisés notamment durant cette première moitié de l'année 2021. Pour Anthony Obame, par ailleurs le porte-drapeau lors des cérémonies d'ouverture et de

clôture des Jeux (comme à Rio de Janeiro en 2016), il s'agira d'affiner, sous la direction de son entraîneur Juan Antonio Ramos Sanchez, la préparation mentale nécessaire pour soigner, à bientôt 33 ans (le 10 septembre prochain), ce qui pourrait être sa sortie définitive de la scène olympique. De son côté, Maganga Gorra devrait profiter de deux autres meetings pour peaufiner son baptême du feu olympique et arriver au top de sa forme pour les épreuves d'athlétisme une fois de plus programmées lors de la dernière semaine des olympiades d'été.



Photo: DR/L'Union

Figurant parmi les Gabonais officiellement qualifiés, Guy Maganga Gorra n'a plus qu'un mois pour préparer son baptême du feu olympique.

Ulrich-Armel Joumas Banguébe : " C'est au Comex de mettre en place la commission électorale "

Le président de la Commission électorale mise en place par le Comité exécutif de la Ligue de football de l'Estuaire s'est prononcé sur le processus électoral en cours au sein de cette instance. Dans cet entretien, Ulrich-Armel Joumas Banguébe, magistrat à la Cour des comptes, tient à rassurer les uns et les autres sur la légitimité de la Commission qu'il dirige, tout en indiquant que la Commission, en organisant les élections un mois avant la fin du mandat de l'ancien bureau, n'a pas violé les textes.

Entretien réalisé par Willy NDONG
Libreville/Gabon

L'union : Depuis plusieurs jours, des voix s'élèvent pour dénoncer des violations flagrantes des statuts de la Ligue, et ce dans la perspective de l'AG électorale de la LFE. Paul Kessany, pour ne pas le citer affirme qu'il n'appartient pas au Comex de mettre en place la Commission électorale car, relevant du congrès. Que

répondez-vous ?

Ulrich-Armel Joumas Banguébe : Ce candidat qui remet en cause la légitimité de la Commission électorale en s'appuyant sur l'article 23 des statuts, fait tout simplement dans le déni de la réalité des textes. Parce que, dans les mêmes statuts de la LFE, en son article 26 alinéa 1, il est clairement écrit que la Commission électorale est en charge de l'organisation des élections, et est désignée

par le Comité exécutif de la Ligue de football de l'Estuaire. De fait, comment comprendre qu'on puisse contester un article aussi clair ? C'est au Comex de mettre en place la Commission électorale.

Le bureau sortant a été élu le 29 juillet 2017. L'élection devrait donc avoir lieu le 29 juillet 2021. Pourquoi vouloir organiser le scrutin un mois avant ?

- Sur la date du Congrès électif, précisons bien les choses. Dans le code électoral et les statuts de la ligue, il est dit que le Comité exécutif est élu pour une période de quatre ans. Par conséquent, on ne peut parler de violation des textes que si l'élection du nouveau Comité exécutif intervenait au-delà de la période des quatre ans. À savoir au-delà du 29 juillet 2021. Ainsi, sur le principe de violation des textes, l'organisation du Congrès électif un mois avant le 29 juillet 2021 n'est pas une irrégularité.

Mais encore ...

- Maintenir le Congrès électif au 29 juillet 2021 allait naturellement entraîner un dépassement du mandat du Comité exécutif actuel, vu qu'au 30 juillet 2021, le nouveau bureau n'allait pas être systématiquement effectif, au regard du Congrès électif tenu la veille. Nous avons ainsi opté pour la date du 26 juin 2021, afin de permettre qu'au terme du Congrès électif, le nouveau Comité exécutif élu ait le temps nécessaire de passation de charges pour qu'à la date butoir, il soit prêt à assumer ses fonctions.

Il se dit également que le Comex a mis en place un calendrier électoral qui n'est pas conforme aux statuts conformément à l'article 35 alinéa 1.

- Pour clarifier ce point relatif à une éventuelle irrégularité du calendrier électoral, je tiens à renvoyer les uns et les autres vers la simple lecture de cet article 35



Photo: DR

Ulrich-Armel Joumas Banguébe, président de la commission électorale mise en place par la Ligue de football de l'Estuaire.

alinéa 1 des statuts. Deux choses, soit ceux qui contestent notre calendrier n'ont pas bien lu ledit article, soit ils font encore et toujours du déni de la réalité des textes et n'apportent aucun élément probant. Cet article stipule clairement que les dossiers de candidature doivent être déposés au moins dix jours avant la date du scrutin, ce qui sous-entend que cela peut se faire plus de dix jours avant.

Élection à la LFE: Désiré Bakita jette l'éponge

W.N.
Libreville/Gabon

CANDIDAT au poste de président de la Ligue de football de l'Estuaire (LFE), Désiré Bakita, contre toute attente, a décidé de se retirer

de la course pour convenance personnelle. Selon nos informations, l'intéressé pourrait rallier, aujourd'hui, le camp du candidat Serge Ahmed Mombo, le président sortant. L'AG électorale de la LFE a lieu ce samedi.